

Rapport Annuel 2013



SOMMAIRE

Vision, Mission et Valeurs	6
Al Baraka Bank Tunisia	8
Al Baraka Banking Group – (ABG)	11
Gouvernance d’Al Baraka Bank Tunisia	12
Conjoncture économique	18
Environnement International	20
Environnement National	21
Faits Saillants	22
Activité d’Al Baraka Bank	26
Stratégie de développement de la Banque	36
Rapport des commissaires aux comptes	40
Rapport Charaïque	78
Résolutions de l’Assemblée Générale Ordinaire	84

The image features three origami boats of different colors: a blue boat at the top, a yellow boat in the middle, and a red boat at the bottom. They are arranged diagonally across the page. The background is plain white.

Notre vision

Nous croyons que la société a besoin d'un système financier juste et équitable qui récompense les efforts et contribue au développement de la société.

Notre mission

Répondre aux besoins financiers des communautés à travers le monde dans le respect des règles d'éthique et ce conformément aux principes nobles de la charia. Respecter les plus hautes normes professionnelles afin de concrétiser les principes de partenariat et partager les acquis avec nos clients, notre personnel et nos actionnaires qui participent à notre réussite.

Nos Valeurs

Partenariat

Nos croyances partagées créent des liens solides qui constituent la base d'une relation à long terme avec notre clientèle

Persévérance

L'énergie et la persévérance sont nécessaires pour accompagner nos clients dans leurs projets.

Quiétude

Vos affaires sont gérées selon les plus hauts standards éthiques

Proximité

Nous assurons à nos clients des services personnalisés qui répondent à leurs besoins.

Contribution sociale

En nous confiant leurs affaires, nos clients participent à la construction d'une société meilleure.

Al Baraka Bank Tunisia

Al Baraka Bank Tunisia est la première Banque opérant dans le domaine de la finance islamique en Tunisie et au Maghreb. Elle a été créée le 15 Juin 1983, sous la dénomination de « BEIT ETTAMWIL TOUNSI SAOUDI – BEST BANK », par l'Etat Tunisien et Sheikh Salah Abdallah KAMEL fondateur du Groupe DALLAH AL BARAKA.

Dans le cadre de l'unification de l'identité commerciale du Groupe, BEST BANK a changé de dénomination en 2009 pour devenir « AL BARAKA BANK TUNISIA » faisant partie d'AL BARAKA BANKING GROUP – ABG.

En 2013, Al Baraka Bank Tunisia a obtenu l'agrément de sa transformation de Banque non-résidente en Banque universelle résidente.

Objectifs

Al Baraka Bank Tunisia ambitionne de consolider sa position dans le financement de l'Economie Tunisienne en tant que modèle de « Partenariat et de Soutien à l'Investissement » et ce, à travers :

- L'identification des projets et la mobilisation des ressources nécessaires et adéquates pour leur réalisation ;
- L'encouragement des échanges commerciaux à l'échelle internationale ;
- La participation au financement des projets de développement économique.

Missions

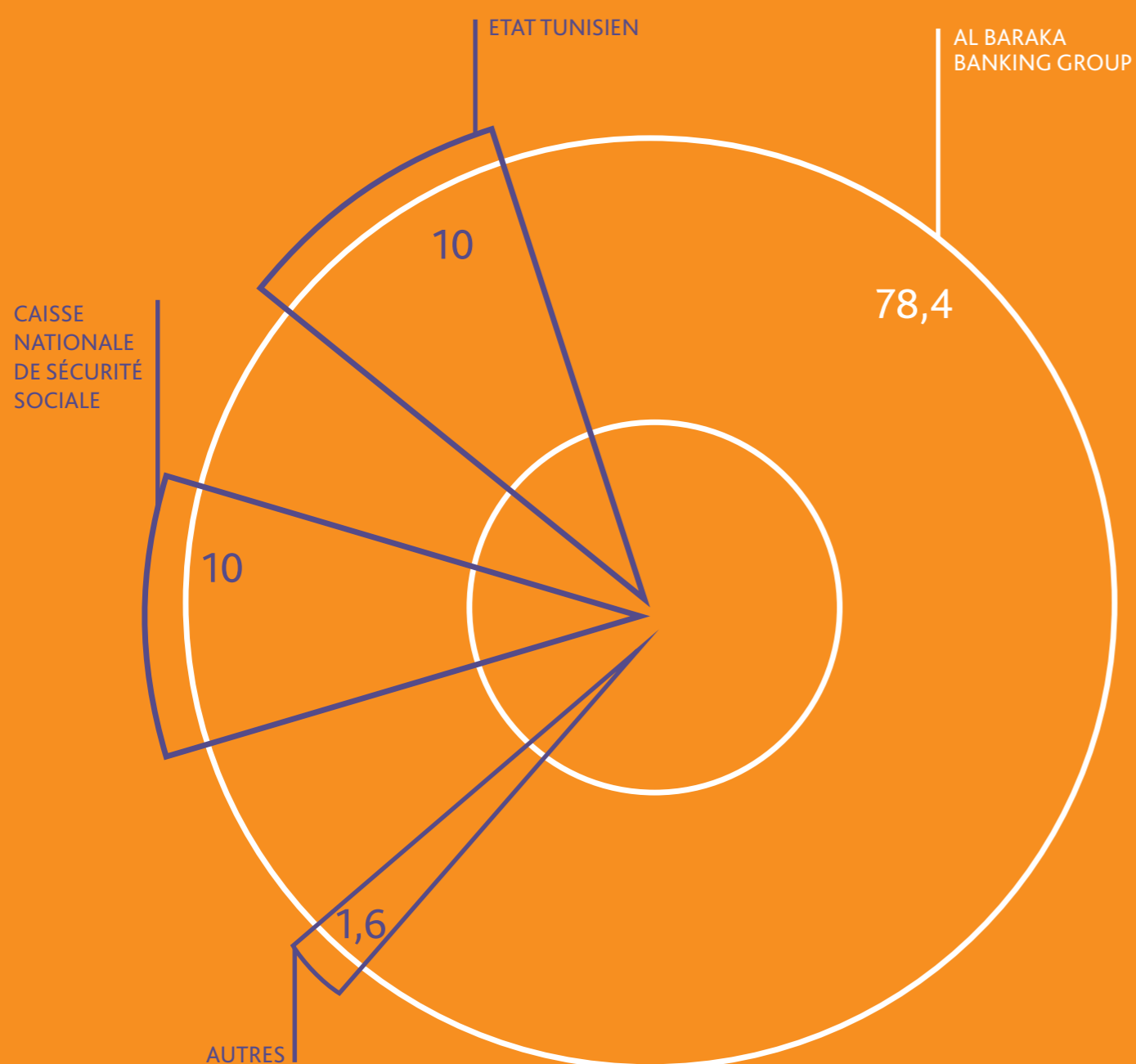
Forte d'un service personnalisé et rapproché, Al Baraka Bank Tunisia répond aux besoins financiers de toutes les catégories de clientèle : particuliers, professionnels et entreprises au moyen d'un partenariat de confiance et durable, offrant ainsi une meilleure qualité de services conformes aux standards professionnels internationaux tout en se référant aux principes de la finance islamique.

Actionnariat

Le capital social d'Al Baraka Bank Tunisia est de 50.000.000 de dollars US. Il est réparti comme suit :

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	PART EN %
AL BARAKA BANKING GROUP(ABG)	78,4
ETAT TUNISIEN	10,0
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE	10,0
AUTRES	1,6
TOTAL	100

Structure actionnariale d'Al Baraka Bank Tunisia (%)



Al Baraka Banking Group - (ABG)

Le Groupe ABG est une société de participation agréée en qualité de Banque universelle offrant une panoplie de produits et de services conformes aux principes de la finance islamique. Son capital social est de 1,500 milliards de Dollars US. Ce Groupe a été introduit à la bourse de Bahreïn (Bahrain Stock Exchange) et à la bourse de Dubaï (Nasdaq Dubai Stock Exchange) en 2006.

Le Groupe est présent dans quinze pays (Jordanie, Bahreïn, Pakistan, Algérie, Soudan, Afrique du Sud, Liban, Tunisie, Egypte, Turquie, Syrie, Libye, Iraq, Arabie Saoudite et Indonésie) à travers des filiales et des bureaux de représentation et compte un réseau de 480 agences et succursales.

Fort de sa stratégie ambitieuse, le Groupe a pu se positionner sur le marché de la « Finance Islamique » en tant que leader mondial et opérateur de référence dans les pays où il est implanté, comme en témoigne l'octroi pour la deuxième année consécutive, du prix de « La Meilleure Institution Financière Islamique » par le magazine newyorkais « Global Finance ». Cinq de ses filiales (Jordanie, Liban, Bahreïn, Algérie et Afrique du Sud) ont également reçu ce prix.

Quant à l'exercice 2013 il s'est soldé par un résultat net de 258 millions de dollars US, en progression de 10% par rapport à l'an dernier et ce, en dépit d'une conjoncture internationale difficile.

L'année 2013 a été marquée par une croissance soutenue et importante de 10% l'actif consolidé du groupe ABG pour atteindre 21 milliard de dollars US.

Gouvernance

d'Al Baraka Bank Tunisia

Organe d'administration et de gestion

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détient les pouvoirs les plus étendus dans la gestion de la Banque. Il complète, et réalise en son nom toutes les opérations portant sur l'objet et l'activité de la Banque.

La composition nominative du Conseil d'Administration :

Sheikh Salah Abdallah KAMEL	Président d'honneur
M. Abdulilah SABBABI	Président
M. Mohamed Moncef ZAAFRANE	Vice-Président
M. Fraj ZAAG	Membre
M. Adnan Ahmed YOUSIF	Membre
M. Salah GHARSALLAH	Membre
M. Chedly OUNIS	Membre
M. Abdelhak EL KAFSI	Membre indépendant
M. Ezzeddine SAIDANE	Membre Indépendant

Comités rattachés au Conseil d'Administration

• Comité Exécutif du Financement

Ce comité est chargé d'examiner l'activité du financement de la Banque. A cet effet, il donne son avis sur certaines catégories de financement, arrête la politique de la Banque en la matière et veille à son exécution.

Président : M. Fraj Zaag

Membres : M. Adnen Ahmed Youssef

M. Mahmoud Mansour

• Comité Permanent d'Audit

Ce comité est chargé de veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Président : M. Abdelhak El Kafsi

Membres : M. Salah Gharsallah

M. Chedly Ounis

M. Majid Aloui

• Comité des Risques

Ce comité assiste le conseil d'Administration dans le domaine de la gestion et la surveillance des risques et veille au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Président : M. Ezzeddine Saïdane

Membres : M. Abdulilah Sabbahi

M. Mohamed Moncef Zaafrane

• Comité des Avantages

Ce comité se charge de l'examen des aspects relatifs à la rémunération et aux indemnités des administrateurs ainsi que les membres du personnel de la Banque.

Président : M. Chedly Ounis

Membres : M. Moncef Zaafrane

M. Abdelhak El Kafsi

• Comité Charaique

Ce comité est chargé de l'examen des aspects charaiques des produits, services et pratiques afin de garantir leur conformité par rapport aux préceptes de la charia.

Président : Cheikh Mohamed El Mokhtar Sellami

Membres : Dr. Ahmad Mohieddin Ahmad

Pr. Mohammed Abdul Latif AL-MAHMOOD

Comités rattachés à la Direction Générale

• Comité Anti-Money Laundering (AML)

Le Comité AML se charge de déterminer et définir les contrôles nécessaires pour développer des systèmes et des programmes appropriés pour la surveillance des opérations ou des transactions douteuses et inhabituelles. En outre, il se charge de mettre en œuvre les directives émises par la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et les recommandations du Groupe d'Action Financière contre le Blanchiment d'Argent (GAFI).

• Comité Foreign Account Tax Compliance (FATCA)

Ce comité a été mis en place pour répondre aux exigences de la loi américaine FATCA relative à la lutte contre l'évasion fiscale des personnes présentant des indices d'américanité.

• Comité Exécutif, Ressources Humaines, Achat et Vente

Ce comité met en œuvre les orientations stratégiques déterminées par le Conseil d'Administration. Il s'occupe également des questions relatives aux achats de la Banque et à la gestion des ressources humaines.

• Comité de Financement

Ce comité est chargé de l'examen et de la prise de décision pour les dossiers de financement sollicités par les clients de la Banque et ce à concurrence des limites décisionnelles attribuées à ce comité.

• Comité de Gestion des Actifs et Passifs (ALCO)

Ce comité est chargé de la mise place des politiques et orientations stratégiques relatives à la gestion des emplois et ressources de la Banque ainsi que l'évaluation des risques y afférent notamment de liquidité.

• Comité Gestion de Risque et des Impayés

Ce comité arrête la politique de la Banque en matière de recouvrement et prend les décisions utiles en coordination avec toutes les unités du réseau.

• Comité Informatique

Ce comité est chargé du développement et de la sécurité du système informatique.

• Comité « Nafaa al Aam »

Ce comité se charge de la gestion des revenus générés par les profits de retard dépassant le seuil de 5 jours et jugés non conformes aux préceptes de la charia. Ces revenus sont alloués à des œuvres caritatives et de charité.

Systeme de Contrôle Interne

Le système de contrôle interne d'Al Baraka Bank s'articule autour des concepts suivants :

- Un nouvel organigramme en Décembre 2013 avec la définition des attributions de chaque entité et du recueil des pouvoirs et latitudes.
- Une délégation des pouvoirs et des responsabilités en fixant des limites tenant compte de l'évolution de l'activité de la Banque et des niveaux des risques associés.
- Une séparation des tâches incompatibles : fonctions de décision, d'ordonnancement, d'enregistrement et de détention. Ce principe qui se matérialise par une séparation entre les services opérationnels, les services administratifs et les services de contrôle devrait ainsi garantir des contrôles à plusieurs niveaux.
- Un système d'information intégré qui couvre toutes les fonctions de la Banque.
- Des méthodes et des procédures écrites, simples et spécifiques, portées à la connaissance des exécutants. Un manuel des procédures a été élaboré et mis à la disposition des utilisateurs en sus des textes réglementaires internes et externes.
- Des objectifs clairs et atteignables par la mise en place d'une stratégie tenant compte de la conjoncture économique et des niches présentant des opportunités de développement à l'échelle nationale ou internationale, en mettant en œuvre les moyens humains, financiers et techniques adéquats.
- Des contrôles et une supervision à différents niveaux.

Le contrôle interne est une culture bien développée au sein de la Banque à travers :

- Le contrôle permanent assuré par les départements initiateurs de la transaction et favorisé par un système d'information intègre et performant (Global Banking).
- Le contrôle périodique est en outre exercé par les comités sus visés et par les structures de contrôle suivantes :
 - Direction Centrale de l'Audit et de l'Organisation,
 - Direction Centrale du Risk Management et du Contrôle Interne,
 - Organe Permanent du Contrôle de Conformité,
 - Direction du Contrôle Financier et du Reporting,
 - Direction du Contrôle de Gestion et du Budget,
 - Direction de l'Inspection.

Ces structures veillent au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes et émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité des systèmes de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire 2006-19 du 28 Novembre 2006. D'ailleurs, le département du Contrôle Interne a été rattaché en Décembre 2013 à la Direction Centrale du Risk Management et du Contrôle Interne avec une affectation de 5 contrôleurs aux agences et 3 contrôleurs aux entités Centrales.



Organes de Directions

Fraj ZAAG	Directeur Général
Mahmoud MANSOUR	Directeur Général Adjoint
Samira GHRIBI	Directeur Général Adjoint
Dalila BEN SALAH	Directrice Centrale des Ressources Humaines et de la formation
Fayçal HOURIA	Directeur Central des Bâtiments et des Services Généraux
Housseem BEYA	Directeur Central du Marketing, Communication et Etudes Stratégiques
Lotfi MNAOUAR	Directeur Central des Financements et des Participations
Marouane KLAI	Directeur central des Agences et de la Télématique
Neziha KHALFAOUI	Directrice Centrale de Suivi et d'exécution des Opérations
Rachida TOUMI	Directrice Centrale de la Trésorerie et des Opérations Internationales
Sahbi ZAABOUB	Directeur Central de l'Informatique et de la Sécurité du Système d'Information
Sonia BERRACHED	Directrice Centrale de l'Audit Interne et de l'Organisation
Wassila CHOUCANE	Directrice Centrale du Risk Management et du Contrôle Interne
Abderrazak BENTILI	Directeur des Etudes Juridiques des Opérations Agences
Habib CHAKER	Directeur de l'Organe Permanent du Contrôle de Conformité
Kamel OUERTANI	Directeur du Contentieux et du Précontentieux
Mohamed Ali ELMI	Directeur des Affaires Juridiques
Slaheddine DHOUBI	Directeur de l'Inspection



**CONJONCTURE
ECONOMIQUE**

1• Environnement International

a. Croissance

Après des années de léthargies dues à la crise financière internationale, l'économie mondiale a connu des prémices de reprise de la croissance, réalisant ainsi une croissance de 3% en 2013. Cette croissance est rendue possible grâce à la reprise nette observée aux Etats-Unis et au Japon en atteignant un taux annuel de 2%, suite aux mesures monétaires expansives. Néanmoins la zone euro a enregistré une amélioration en passant de -0,6% en 2012 à -0,4% en 2013. Les pays émergents ont pour leur part freiné la croissance mondiale suite à un ralentissement de leur activité économique.

b. Inflation

L'inflation est restée faible en 2013 à travers le monde. Aux États-Unis, le taux d'inflation a été de 1,5% contre 2,1% en 2012, et la même tendance a été observée dans la zone Euro avec un taux de 1,4% contre 2,5% l'année précédente. Le Japon a réussi à mettre fin à une déflation qui persistait depuis dix ans. Parmi les pays en développement et en transition, seule une douzaine de pays répartis dans différentes régions ont connu un taux d'inflation supérieur à 10%, en particulier en Asie du Sud et en Afrique.

c. Chômage

Quant à la situation de l'emploi, le taux de chômage dans le monde s'est stabilisé au niveau de 6%. En revanche, ce taux a légèrement augmenté dans les pays industrialisés pour passer de 8% en 2012 à 8,1% en 2013.

2• Environnement National

L'activité économique a été marquée en 2013 par un ralentissement sous l'effet d'une mauvaise campagne agricole et une faible saison touristique.

a. Croissance

La croissance de l'activité économique nationale s'est limitée à 2,3% en 2013 contre 3,9% l'an passé sous l'effet de la baisse de la production agricole et du ralentissement de l'activité dans le secteur des services, notamment le tourisme, et ce, malgré l'évolution enregistrée dans les industries manufacturières.

b. Emploi

En dépit de l'évolution de l'activité économique, le taux de chômage global a baissé pour se situer à 15 % au terme du dernier trimestre de 2013 contre 15,7 % à la fin du trimestre précédent. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a également reculé tout en demeurant à niveau élevé, soit 31,9% contre 33,5%.

c. Inflation

En termes de glissement annuel, la hausse des prix a atteint 6,1% au terme de l'année 2013 contre 5,6% en décembre 2012. Cette hausse est attribuée surtout à l'accroissement notable de 8,4% qu'ont connu les prix des produits alimentaires ainsi que le coût de l'énergie.



***FAITS
SAILLANTS***

L'année 2013 a été marquante dans l'histoire d'Al Baraka Bank Tunisia. En effet, après 30 ans d'activité en tant que Banque off shore, Al Baraka Bank Tunisia a obtenu en 2013 l'agrément de Banque résidente universelle exerçant dans le cadre de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit. Conséquemment, des efforts ont été déployés pour garantir la réussite de la transformation par la détermination des orientations stratégiques pour la future Banque basée principalement sur la promotion de la finance islamique et sur une meilleure contribution au financement de l'économie tunisienne.

Le plan d'action de la transformation s'est articulé autour des axes suivants :

• Modernisation du système informatique

Toute l'infrastructure informatique a été développée en rapport avec la croissance attendue de l'activité bancaire et ce par la réalisation des 3 projets suivants :

- Optimisation de performance du Core Banking via sa migration vers la version Banque résidente (version R12) ainsi que sa migration comptable pour la tenue des comptes en dinars
- Mise en place de la solution FATCA et de la solution AML
- Mise à niveau du système d'information via la création d'une nouvelle plateforme intranet ainsi qu'un nouveau site web

• Enrichissement de l'offre de produits et de services

La Banque a préparé la transformation de son activité par l'élargissement de sa gamme de produits et services destinée au marché des particuliers et professionnels à travers l'octroi de financement en dinars et le lancement de produits tels que : Epargne Omra Al Baraka, Epargne Hajj Al Baraka, Epargne Maskan Al Baraka, Dar Al Baraka, Tahsin Maskan Al Baraka et Sayaret Al Baraka.

• Valorisation des ressources humaines

L'action a été focalisée sur :

- La formation ciblée et généralisée pour tout le personnel pour actualiser ses acquis en matière de Finance Islamique et de techniques bancaires avec une consolidation de ses connaissances en matière de réglementation de change. Les nouvelles recrues ont également bénéficié de cette formation.
- Le recrutement de cadres supérieurs expérimentés des Banques de la place dans l'objectif de développement de la Banque commerciale de détail.

• Plan de développement du réseau

Une politique d'extension de réseau a été arrêtée pour accroître la part de la Banque sur le marché tunisien d'une part et pour contribuer à l'émergence du marché de la finance islamique en Tunisie d'autre part. Ainsi, la Banque a acquis quatre nouvelles agences au cours du second semestre de 2013.

• Communication

La Banque a mis en place une stratégie de communication interne et externe en vue d'ancrer la marque d'Al Baraka Bank et de son groupe bancaire en Tunisie et d'accroître leur notoriété.

L'année 2013 a été couronnée par la transformation d'Al Baraka Bank en Banque résidente avec un capital de 120 millions de dinars après son augmentation par incorporation de réserves et avec l'accomplissement de toutes les autorisations requises dans les domaines des changes et fiscal. Le groupe ABG a également soutenu la réussite de cette transformation par la mise en place d'un dépôt stable sur 7 ans de 75 millions de dollars US sous forme de quasi-fonds propres.



*ACTIVITE
D'AL BARAKA
BANK*

INDICATEURS (en milliers de dollars)	2013	2012	2011
ACTIVITÉ			
Dépôts des établissements bancaires et financiers	101 591	93 827	60 826
Dépôts de la clientèle	481 254	422 290	426 179
Créances/établissements bancaires et financiers	168 429	185 650	199 115
Créances sur la clientèle Nette	274 440	288 786	274 758
Portefeuille Titre commercial	216 702	109 068	86 704
ASSISE FINANCIÈRE			
Total bilan	759 948	615 558	590 022
Capital social	50 000	50 000	50 000
Capitaux propres	95 949	92 616	92 648
RÉSULTATS			
Produit Net Bancaire (PNB)	19 578	18 972	18 008
Frais généraux	10 623	9 200	8 228
Résultat Net	6 563	5 123	7 039
RATIOS			
Rendement des fonds propres (ROE)	6,84%	5,53%	7,60%
Rendement des actifs (ROA)	0,86%	0,83%	1,19%
Résultat/PNB	33,52%	27,00%	39,09%
Coefficient d'exploitation	54,26%	48,49%	45,69%
Ratio de liquidité	90,95%	72,70%	80,32%
Ratio de solvabilité	39,88%	29,92%	28,00%
Taux d'actifs classés	3,25%	3,6 %	4,37%
Taux de couverture des actifs classés	74,25%	68,49%	55,16%
MOYENS			
Effectif Banque	276	172	163
Réseau	8	8	8

Opérant encore en qualité de Banque non résidente en 2013, Al Baraka Bank Tunisia se positionne en tant que la plus grande Banque dans le secteur des Banques off shore, avec des parts de marché en termes de financement et dépôts respectivement de 33 % et 36 %.

La Banque a réussi à réaliser les objectifs escomptés au titre de l'exercice 2013 avec un taux de réalisation du budget de 120 %, soit un total bilan de 760 millions de dollars US au 31/12/2013, en augmentation de 23 % par rapport à 2012.

Nos Ressources

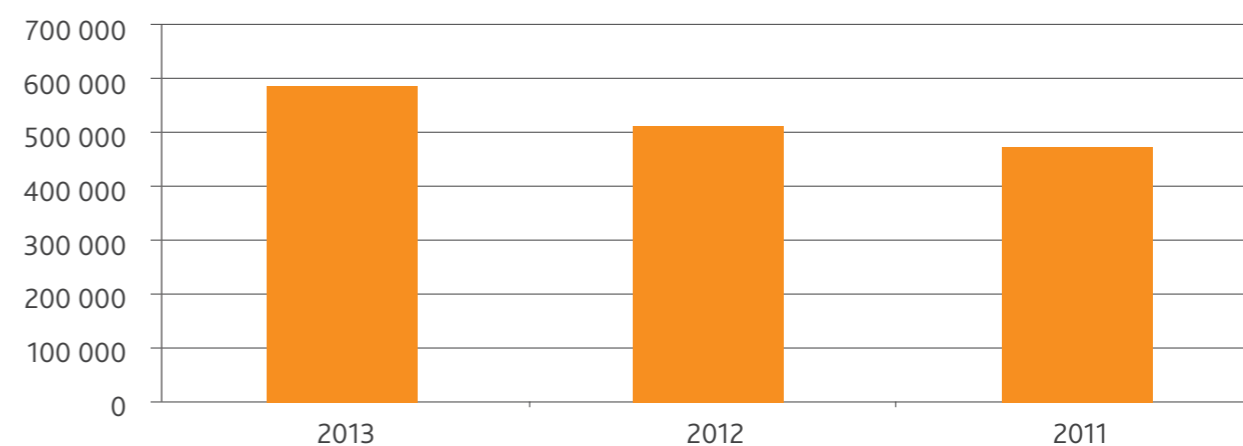
(En milliers de dollars)

Rubriques	2013	2012	2011	Evolution 2012/2013
Dépôts des établissements bancaires et financiers	101 591	93 827	60 826	8,3%
Dépôts de la clientèle	481 254	422 290	426 179	14%
TOTAL RESSOURCES	582 845	516 117	487 005	13%

Les dépôts des établissements bancaires et financiers ont connu une progression de 8,3%, atteignant 101,6 Millions de dollars US au 31/12/2013.

Les dépôts de la clientèle ont évolué de 14% pour atteindre 481 Millions de dollars US en 2013.

Ressources
(En milliers de dollars)



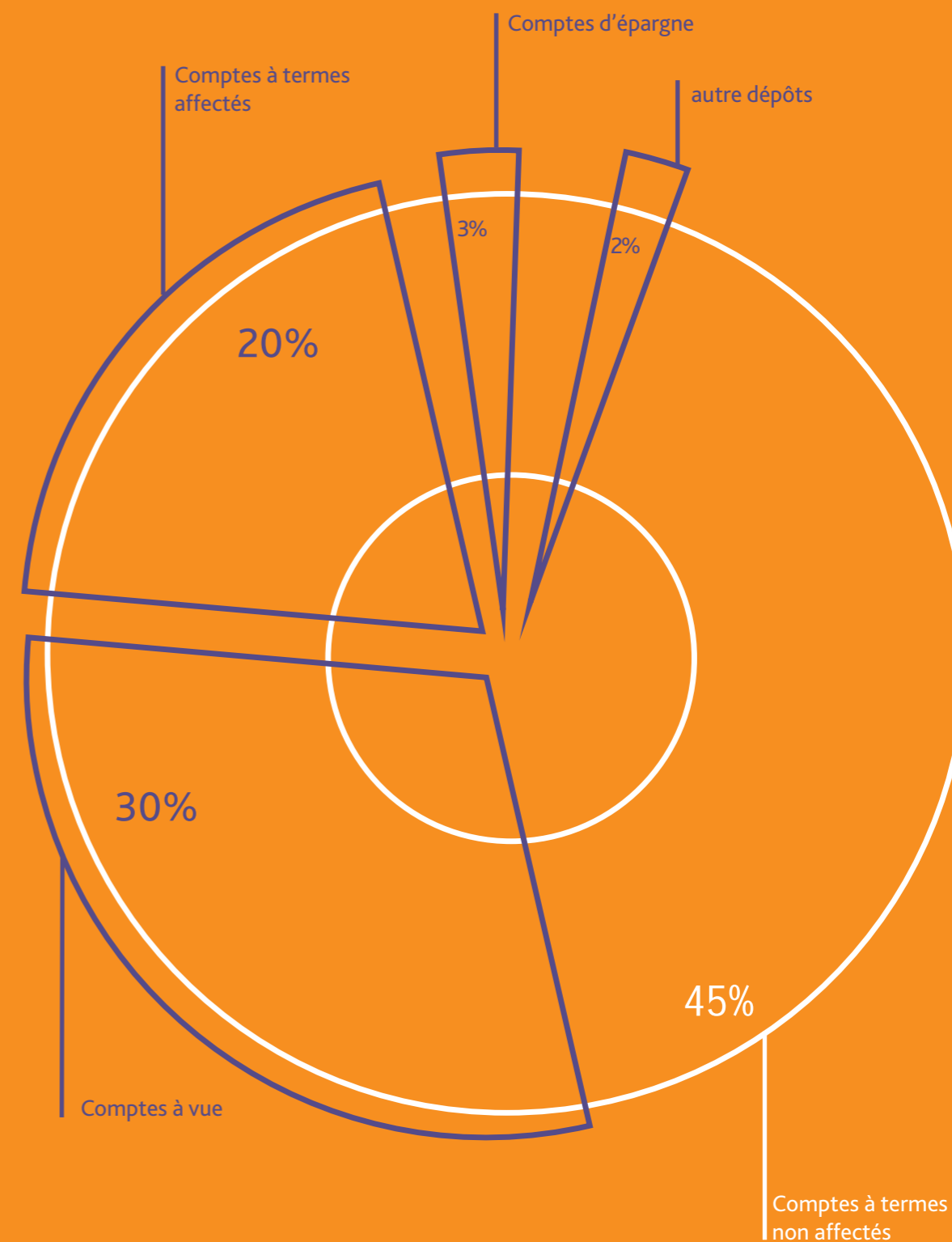
Dépôts de la clientèle

(En milliers de dollars)

Rubriques	2013	2012	2011	Evolution 2012/2013
comptes à vue	145 281	127 399	130 493	14%
comptes d'épargne	12 365	14 136	13 829	-12,3%
comptes à terme non affectés	217 612	205 933	193 191	5,7%
comptes à terme affectés	98 232	66 384	79 741	48%
autres dépôts	7 764	8 438	8 925	-8%
TOTAL DEPOTS	481 254	422 290	426 179	14%

L'évolution des dépôts de la clientèle est imputable à l'augmentation des dépôts à vue de **14%** des dépôts à terme affectés de **48%** et des dépôts à terme non affectés de **5,7%** ; ce qui dénote le développement du fonds de commerce d'Al Baraka Bank.

La structure des dépôts se présente comme suit :



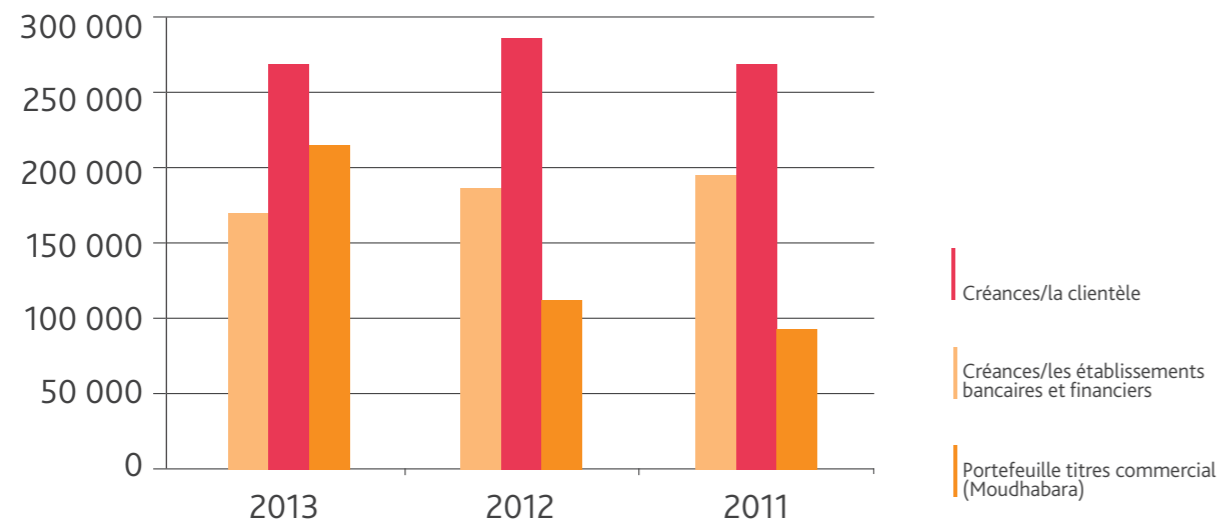
La part des dépôts à vue est de 30% de l'ensemble des dépôts de la clientèle. Toutefois, les comptes à termes ont représenté 2/3 du total des dépôts contre seulement 3% pour les dépôts d'épargne. Conséquemment, les dépôts stables accaparent 70% dépassant ainsi la moyenne du secteur. Cette structure est imputable à la spécificité de l'activité de la finance islamique.

Notre portefeuille de financement

(En milliers de dollars)

Rubriques	2013	2012	2011	Evolution 2012/2013
Créances/les établissements bancaires & financiers	168 429	185 650	199 115	-9%
Créances/ la clientèle	274 440	288 786	274 758	-5%
Portefeuille titres commercial(Moudharaba)	216 702	109 068	86 704	99%
TOTAL PORTEFEUILLE	659 571	583 504	560 577	13%

Evolution du portefeuille d'Al Baraka Bank



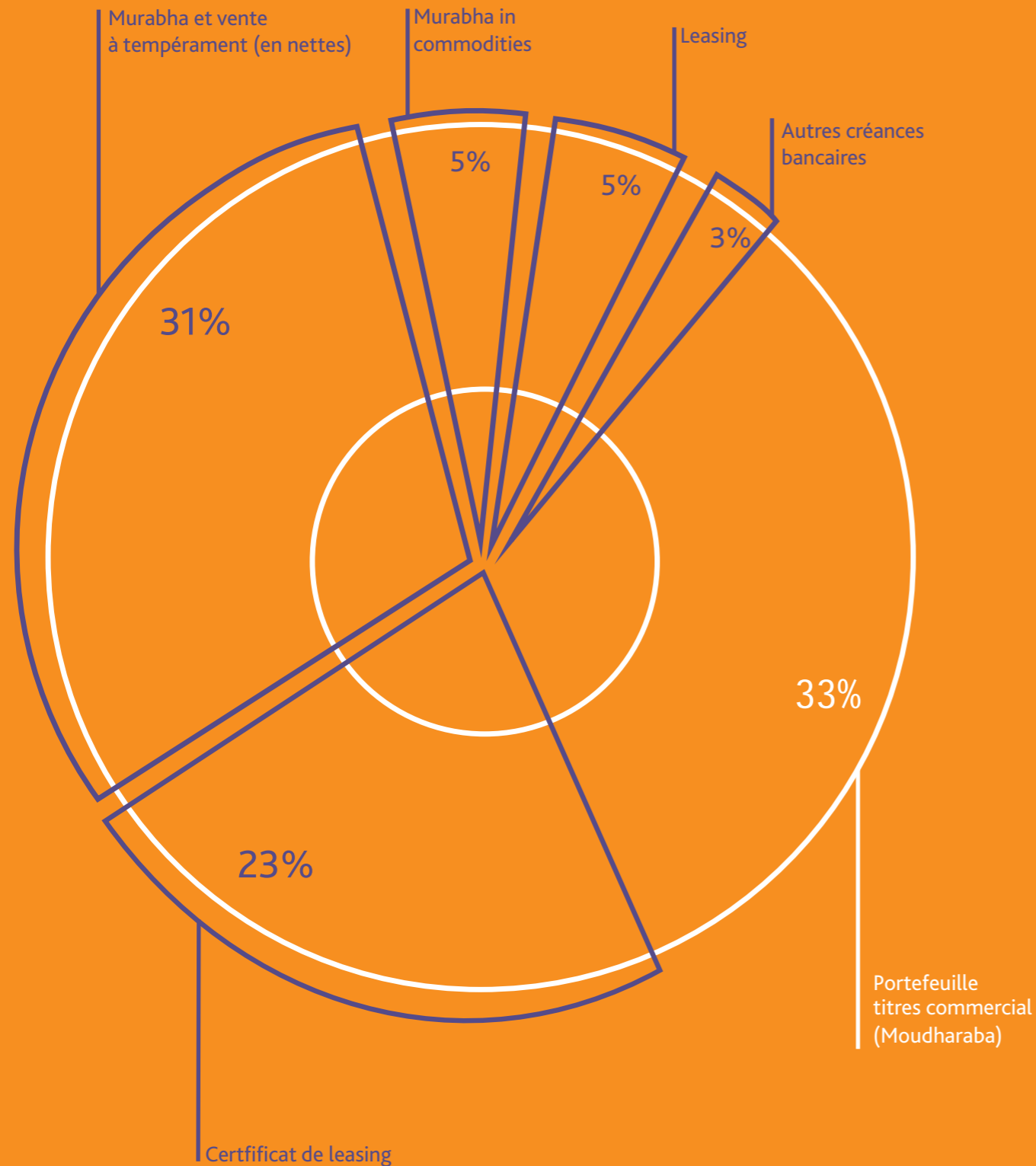
Au 31 décembre 2013, le total du portefeuille a évolué de 13% pour atteindre un total de 659 millions de dollars US.

Nos produits de financements

(En milliers de dollars)

Libellé	2013	2012	2011	Variation 2012/2013
Créances des établissements bancaires et financiers	168 429	185 650	199 115	-9%
Certificat de leasing	153 409	163 415	169 427	-6%
Créances sur la clientèle	274 440	288 786	274 758	-5%
Murabha in commodities	35 254	36 587	72 066	-4%
Murabha et vente à tempérament en nettes	205 181	233 021	202 692	-12%
Leasing	34 005	19 178		77%
Portefeuille titres commercial (Moudharaba)	216 702	109 068	86 704	99%
TOTAL CREANCES	659 571	583 504	560 577	13%

Structure du portefeuille de financement



Le financement sous forme de Moudharba accapare une part importante de 34%. Ce financement est alloué à des bons risques à l'instar des Banques. Les financements sous forme de mourabha et vente à tempérament (32%) sont destinés à la clientèle. La Banque est également le leader dans le lancement du produit « Certificat de leasing » sur la place financière de Tunis avec une part de financement de 24% du total des concours.

Le Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire a augmenté de 3,2% par rapport à une année auparavant. Cette augmentation aurait du être plus importante, n'eut été l'importance de la part de financement en devises qui est assortie d'une marge de profits moins favorable.

(En milliers de dollars)

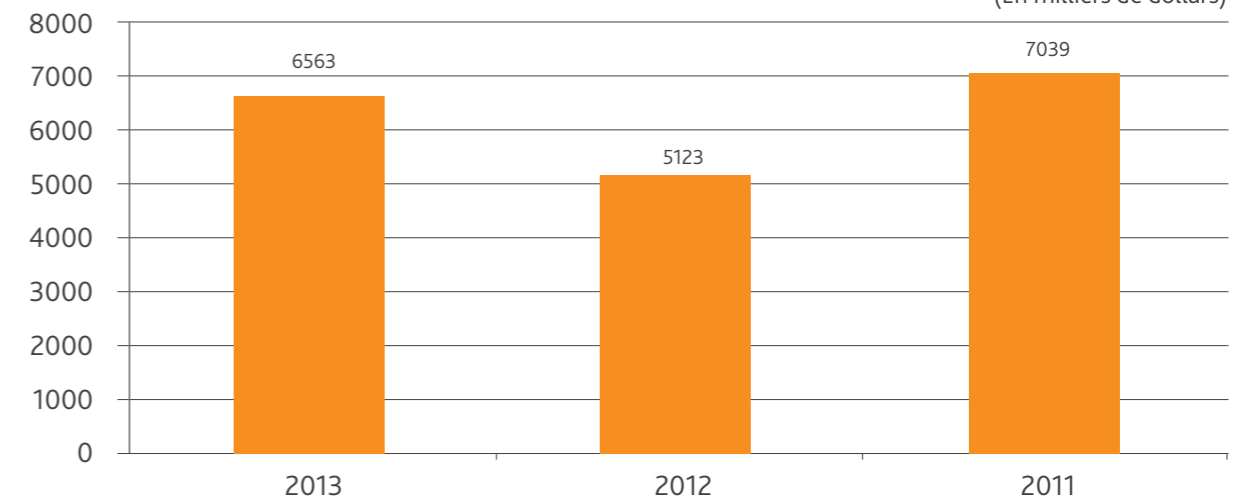
	2013	2012	Variation	Structure	
				2013	2012
Marge de profits	15 748	16 161	-0,5%	76%	79%
Commissions nettes	2 432	2 078	0,4%	17%	17%
Autres revenus	1 398	733	90,7%	7%	4%
Produit Net Bancaire	19 578	18 972	3,2%	100%	100%

Le résultat net

A la faveur d'une meilleure maîtrise des risques, le résultat net de la Banque a atteint 6.6 millions de dollars US au 31 décembre 2013, soit une hausse de 28% par rapport à 2012 avec un taux de réalisation des prévisions de 120% et ce, en dépit d'une augmentation des frais du personnel de 17,6% sous l'effet du recrutement pour les besoins du nouveau statut de Banque résidente.

Evolution

(En milliers de dollars)





*STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT
DE LA BANQUE*

Al Baraka Bank Tunisia a couronné ses trente ans d'expertise dans l'exploitation bancaire par l'obtention de la licence d'activité On shore ; ce qui favorise une meilleure intégration de la Banque dans le secteur bancaire tunisien d'une part et l'émergence et le développement du marché de la finance islamique en Tunisie d'autre part.

Al Baraka Bank Tunisia ambitionne la réalisation des objectifs stratégiques à partir de 2015 dont les plus importants sont :

- ▶ Se positionner en leader sur le marché de la finance islamique tunisien, en respectant toutes les règles de bonne gouvernance.
- ▶ Consolider sa part sur le marché bancaire tunisien et ce, à travers :
 - l'identification des projets rentables et la mobilisation des ressources nécessaires et adéquates pour leur réalisation.
 - l'encouragement des échanges commerciaux à l'échelle internationale.
 - la participation au financement des projets de développement économique.
- ▶ Innover et lancer de nouveaux produits et services pour se rapprocher et garantir une meilleure qualité de service pour une clientèle de plus en plus exigeante.
- ▶ Développer le réseau d'agences de la Banque avec une répartition géographique et une couverture appropriées de tout le territoire tunisien afin de répondre aux besoins financiers de toutes les catégories de clientèle : particuliers, professionnels et entreprises au moyen d'une gestion rapprochée et personnalisée.
- ▶ Valoriser le capital humain à travers des recrutements qualifiés et ciblés une formation continue et une politique de motivation en rapport avec les objectifs escomptés.





*RAPPORTS GENERAL
DES COMMISSAURES
AUX COMPTES*

I- RAPPORT GENERAL

ALBARAKA BANK TUNISIA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers- exercice clos le 31-12-2013

Messieurs les actionnaires de AL BARAKA BANK TUNISIA,



AMC Ernst & Young Immeuble EY
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis,
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
ey.com.tn



92 Rue 8600 – Charguia I – 2035
Tunis Carthage – Tunisie
Tél. : +216 71 206 341 /216 71 206 350
Fax : + 216 71 206 342
E -mail :salah.dhibi@planet.tn

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 mai 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de AL Baraka Bank Tunisia arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Al Baraka Bank Tunisia, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 95 949 KUSD, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 563 KUSD.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Al Baraka Bank Tunisia ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de

contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005. L'examen déroulé durant cet exercice a mis en exergue les efforts fournis par le management de la Banque pour renforcer le système de contrôle interne ce qui a permis la prise en charge et la correction de certaines défaillances remontées durant les exercices antérieurs. Toutefois, nous avons signalé la nécessité de renforcer davantage le système de contrôle interne sur certains domaines détaillés au niveau de notre lettre de recommandations adressée au Comité d'Audit et à la Direction Générale de la Banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 Mars 2014

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE



Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI



II - ETATS FINANCIERS

- Bilan
- Etat des engagements hors bilan
- Etat de résultat
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2013

(Unité : En milliers de dollars)

(Montant en KUSD)	Note	Au 31 décembre	Au 31 décembre
		2013	2012
ACTIFS			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	68 971	12 274
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	168 429	185 650
Créances sur la clientèle	3	274 440	288786 (*)
Portefeuille-titres commercial	4	216 702	109 068
Portefeuille d'investissement	5	15 129	10 175
Valeurs immobilisées	6	10 778	6 540
Autres actifs	7	5 499	3 065
TOTAL ACTIFS		759 948	615 558
PASSIFS			
Banque centrale et CCP		17	1 935
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	101 591	93 827
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	481 254	422 290
Emprunts et ressources spéciales	10	75 105	25
Dépôt ABG		75 082	-
Autres Ressources		23	25
Autres passifs	11	6 032	4 865
TOTAL PASSIFS		663 999	522 942
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 000	50 000
Réserves		38 766	40 277
Résultats Reportés		620	-2 784 (*)
Résultat de la période		6 563	5 123 (*)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	95 949	92 616
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		759 948	615 558

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 3.1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 31 Décembre 2013

(Unité : en milliers USD)

	Note	Au 31 Décembre	Au 31 Décembre
		2013	2012
PASSIFS ÉVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties donnés		41 777	61 345
Crédits documentaires		4 501	16 781
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		46 278	78 126
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13	70 597	95 789
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		70 597	95 789
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues	14	322 083	292 115
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		322 083	292 115

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de résultat

Exercice clos au 31 Décembre 2013

(Unité : en milliers de USD)

	Note	Exercice	Exercice
		2013	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Profits et revenus assimilés	15	22 163	21 173
Commissions (en produits)	16	4 207	4 242
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17	3 329	2 332
Revenus du portefeuille d'investissement	18	538	199
Total produits d'exploitation bancaire		30 237	27 946
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Profits encourus et charges assimilées	19	-9 752	-8 020
Commissions encourues		-907	-954
Total charges d'exploitation bancaire		-10 659	-8 974
Produit Net Bancaire		19 578	18 972
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	-1 723	-4 076 (*)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	342	24
Autres produits d'exploitation		40	88
Frais de personnel		-7 380	-6 278
Charges générales d'exploitation	22	-2 345	-2 291
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-898	-631
Résultat d'exploitation		7 614	5 808
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	23	6	130
Résultat des activités ordinaires		7 620	5 938
Impôt sur les bénéfices		-1 057	-815
Résultat net de l'exercice		6 563	5 123

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 3.1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des flux de trésorerie

Exercice clos au 31 Décembre 2013

(Unité : en milliers de USD)

Libellés	Note	Exercice	Exercice
		2013	2012
Activités d'exploitation			
Résultat net		6 563	5 123 (*)
Ajustement pour :			
Amortissements		898	631
Provisions		1 363	4 114 (*)
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		61	9
Variation			
Créances clients et établissements financiers		24 992	-9 693
Dépôts clients et établissement financiers		70 855	-5 785
Portefeuille titres Commercial		-107 615	-22 356
Autres actifs		-2 434	539
Autres passifs		1 166	-2 818
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-4 151	-30 236
Activités d'investissement			
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		-4 609	933
Acquisitions / cessions des immobilisations		-5 080	-733
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-9 689	200
Activités de financement			
Dettes subordonnées		75 000	
Dividendes versés		-3 000	-4 000
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		72 000	-4 000
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		58 160	-34 036
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		-60 884	-26 848
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	24	-2 724	-60 884

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 3.1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Notes aux états financiers

Arrêtés au 31 Décembre 2013

1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états Financiers

Les états financiers de « Al Baraka Bank Tunisia » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de « Al Baraka Bank Tunisia » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Modifications comptables

En vertu de la circulaire 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

La même circulaire ajoute que, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Etant donné qu'il s'agit d'un changement de méthode comptable, et conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, la Banque a procédé, au 31/12/2013, d'une manière rétrospective aux ajustements des capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2012 ont été, pour les besoins de comparabilité, retraitées en pro-forma.

Ainsi les retraitements effectués aux rubriques du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie au 31/12/2011 se détaillent comme suit :

Retraitements du bilan

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC3 - Créances sur la clientèle		289 879	-1 093	288 786
	Ajustement des provisions sur créances classées 4	289 879	-1 093	288 786
CP5 – Résultats reportés		-1 809	-975	-2 784
	Constatations de l'effet de l'ajustement les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2012	-1809	-975	-2784
CP6 – Résultat de l'exercice		5 241	-118	5 123
	Constatation des provisions sur créances classées 4 suite à suite à l'application de la circulaire 2013-21		-118	

Retraitements du résultat

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-3 957	-118	-4 075
	Constatation des provisions sur créances douteuses suite à l'application de la circulaire 2013-21	-3 957	-118	-4 075

Retraitements de l'état des flux de trésorerie

Rubrique	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Résultat net	5 241	-118	5 123
Ajustement des provisions	3 996	118	4 114

3.2. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

• Comptabilisation des engagements

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des débloques, pour leur valeur nominale.

• Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'étude, de gestion et de mise en place de financement sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la Banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les «actifs incertains» (classe B2) ou parmi les «actifs préoccupants» (classe B3) ou parmi les «actifs compromis» (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés et sont déduits du poste «Créances sur la clientèle». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les «actifs courants» (classe A) parmi les «actifs nécessitant un suivi particulier» (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.3. Provision sur les engagements

Provisions spécifiques sur engagements

Les provisions spécifiques sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque et les taux minimum de provisionnement de la manière suivante :

A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des profits agioréservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des Banques et assurances.

Ces dispositions sont combinées avec celles de la note émise par la BCT en janvier 2007 et qui invite les Banques à atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70% à partir de 2009.

Ainsi, le stock de provisions sera égal à ce qui est requis par la circulaire n°91-24 avec un minimum permettant d'atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70%.

Provisions collectives sur engagements

La circulaire de la BCT n° 2012-09 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, des provisions collectives pour couvrir les risques sur engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91-24.

Les modalités de calcul sont prévues par la méthodologie référentielle annexée au circulaire n° 2012-20 du 06 décembre 2012.

Provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4

La circulaire de la BCT n° 2013-21 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres, des provisions additionnelles pour couvrir les risques sur les engagements ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4.

Les modalités de calcul et d'affectation de la provision (entre le résultat et les capitaux propres) sont prévues par ladite circulaire.

3.4. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Ce cours correspond au cours de change moyen interbancaire opération en compte. Exceptionnellement en 2013, la Banque a utilisé le cours moyen de change actualisé par séquence tel qu'a été affiché par la Banque Centrale de la Tunisie au 31/12/2013 à 16h. Les différences de change, résultant de l'évaluation des positions de change, sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

3.5. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la Banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

3.6. Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont constatés au résultat de l'exercice une fois l'approbation de leurs distributions est officialisée.

Les profits sur les titres de placements sont constatés en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

3.7. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	6,66 % et 33 %
Agencement, Aménagement et Installations	10%
Constructions	5%

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KUSD : milliers de US Dollars)

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Libellé	2013	2012
Caisse	1 117	1 971
Caisse DAB	378	292
BCT	67 419	8 479
Inter Bank Services (IBS)	57	1 531
Total	68 971	12 274

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2013, le total de cette rubrique a atteint 168 429 KUSD, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	2013	2012
Créances sur les établissements bancaires (1)	15 020	22 235
Créances sur les établissements financiers (2)	153 409	163 415
Total	168 429	185 650

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
Banques locales	9 927	10 252
Banques Etrangères (*)	5 096	11 982
Autres	-3	1
Total	15 020	22 235

(*)Le stock de provision sur ces Banques s'élève au 31 décembre 2013 à 3 100 KUSD.

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
Créances ordinaires (certificats de leasing)	151 231	160 432
Créances rattachées (certificats de leasing)	2 178	2 329
Impayés certificat de leasing		654
Total	153 409	163 415

Note 3 – Créances sur la clientèle

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2013 un solde de 274 440 KUSD détaillée comme suit :

Libellé	2013	2012
Comptes débiteurs de la clientèle	300	535
Autres concours à la clientèle	274 140	288 251
Total	274 440	288 786

Le solde des créances à la clientèle se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
Murabaha	59 762	98 729
Créances rattachées sur Murabaha	1 575	3 196
Murabaha In Commodities	34 730	35 988
Créances rattachées Murabaha In Commodities	524	599
Ventes à tempérament	133 870	124 941
Créances rattachées Ventes à tempérament	2 252	1 672
Leasing	31 682	18 550
Créances rattachées Leasing	2 323	628
Kardh Hassan	466	538
Impayés et frais judiciaires	11 686	11 212
Rééchelonnement	5 840	5 602
Autres concours	134	301
Comptes débiteurs de la clientèle	300	535
Total créances brutes	285 144	302 491
Profits réservés	-1 095	-884
Provisions	-9 609	-12 821
Total net	274 440	288 786

Les créances sur la clientèle peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

Libellé	A	B1	B2	B3	B4	Total
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	258 159	14 625		860	11 500	285 144
Total des engagements hors bilan	105 377	2 303		22	49	107 750
Total engagements bruts	363 536	16 927		882	11 549	392 894
Taux des engagements non performants				3.16%		
Profits réservés	-7	-523		-49	-516	-1 095
Provisions	-944			-284	-8 381	-9 609
Taux de couverture des engagements non performants par des profits réservés et des provisions				74.25 %		

Note 4 – Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

Libellé	2013	2012
Titres de Placement	216 036	109 028
Créances rattachées	679	72
Provisions	-13	-32
Total net	216 702	109 068

Le montant des titres de placement se détaille comme suit :

Placement	Valeur brute		Provision		Valeur nette	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
AL BARAKA BARHAIN (Investment Deposits)	142 000	58 000	-	-	142 000	58 000
Créances rattachées	500	565	-	-	500	565
AL BARAKA TURKYE	61 979	25 090	-	-	61 979	25 090
Créances rattachées	120	51	-	-	120	51
AL BARAKA BANK LEBANON	2 755	7 923			2 755	7 923
Créances rattachées	5	58			5	58
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	2 500	7 500	-	-	2 500	7 500
Créances rattachées	17	37	-	-	17	37
ABU DHABI ISLAMICBANK	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
Créances rattachées	3	3	-	-	3	3
A.L.I.F	293	2 013			293	2 013
Créances rattachées	-	-			-	-
MINISTRY OF ECO&DEV GOV	2 808	3 771			2 808	3 771
Créances rattachées	30	29			30	29
SOCIETE SAMIR	2 117	2 845			2 117	2 845
Créances rattachées	4	4			4	4
RANIA BOUCHIBA	80	85			80	85
MODERN LEASING	50	54	-13	-	37	54
I.C.F	39	40	-	-	39	40
BATAM	-	32	-	-32	-	-
STE TRADING MEDICAL TUNISIE TM	110	-	-	-	110	-
STE S.P.G.	305	-	-	-	305	-
Total	216 715	109 100	-13	-32	216 702	109 068

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
Titres d'Investissement	16 075	13 315
Provisions	-946	-3 140
Total net	15 129	10 175

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Participation	Valeur brute 2013	Valeur brute 2012	Provision 2013	Provision 2012	Valeur nette 2013	Valeur nette 2012
BEST LEASE	4 901	4 901			4 901	4 901
SPLT	1 282	1 282			1 282	1 282
Medi-loisir	1 023	1 023	-645	-831	378	192
II BU FUND		559		-559	-	-
SOFOMECA		994		-994		
IIICF	530	530			530	530
AL KIMIA	448	448		-148	448	300
P.A.E. de Bizerte	411	411			411	411
TGA		137		-137	-	-
I.M. BANK	191	191	-110	-94	81	97
FIT	121	121	-23	-23	98	98
BEST Informatique Système		100		-100	-	-
BACOFIL	85	85	-85	-85	-	-
MODERN LEASE	978	978		-53	978	925
Houissa et CIE		32		-32	-	-
STE MONETIQUE TUNISIE	39	39			39	39
SOTUSCI	34	34	-34	-34	-	-
POLYVER	24	24	-24	-24	-	-
SIBTEL	55	55	-7	-7	48	48
A.T.I.D	42	41	-19	-19	23	22
SOCIETE PROCHIMICA	1 330	1 330			1 330	1 330
ATID PRIVATE EQUITY (SICAF)	1 255				1 255	
STE TUN D ASSURANCE TAKAFEL	1 164				1 164	
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	1 909				1 909	
BEST LEASE/ FOND DE LIQUIDITE	223				223	
F C P ALBARAKA	30				30	-
Total	16 075	13 315	-946	-3140	15 129	10 175

Dans la mesure où « **Al Baraka Bank Tunisia** » n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés, le tableau suivant présente, conformément au paragraphe n°24 de la norme comptable n°36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « Al Baraka Bank Tunisia » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers avant audit au 31/12/2013 de la société « Best Lease » :

Participation	Coût historique des titres	% de participation	Capitaux propres avant résultat	Résultat 2013	Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	Écart par rapport à la valeur comptable	Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2013
BEST LEASE	4901	23.18 %	26 016	1 950	6 030	1 149	452
Total	4 901	23.18 %	26 016	1 950	6 030	1 149	452

Note 6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2013 un montant de 10 778 KUSD dont le détail se présente comme suit :

Libellé	2013	2012
Immobilisations incorporelles brutes	3 209	2 640
Amortissements	(2 024)	-1 884
Immobilisations incorporelles nettes	1 185	756
Immobilisations corporelles brutes	18 720	16 885
Amortissements	(9 127)	(11 101)
Immobilisations corporelles nettes (1)	9 593	5 784
Valeurs nettes en fin d'exercice	10 778	6 540

(1) Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	2013	2012
Terrain	1 400	696
Constructions	5 169	1 127
Immobilisations hors exploitation	842	1 762
Agencements, aménagements et installations	1 174	1 299
Matériel SWIFT	4	6
Matériel de transport	159	49
Matériel informatique	596	608
Matériel et mobilier de bureau	168	177
Serveur monétique	81	59
Petit Matériel		1
Total net	9 593	5 784

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2013 un solde de 5 499 KUSD et se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
Comptes d'attente et de régularisation	241	181
Charges constatées d'avance	68	139
Frais préliminaires	634	0
Créances fiscales & sociales	448	587
Avances sur fournisseurs	1 129	86
Financements au personnel	2 202	1 987
Autres actif	777	85
Total	5 499	3 065

Note 8 - Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Établissements Bancaires & Financiers s'élèvent au 31 décembre 2013 à 101 591 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2013	2012
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (1)	87 268	84 282
Dépôts et avoirs des établissements financiers	14 323	9 545
Total	101 591	93 827

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
Banques locales	74 874	72 015
Banques Etrangères	10 440	10 268
Autres	1 954	1 999
Total	87 268	84 282

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2013 à 481 254 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2013	2012
Comptes de dépôts (1)	157 646	141 535
Autres comptes et avoirs de la clientèle (2)	323 608	280 755
Total	481 254	422 290

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2013	2012
Comptes à vue	145 281	127 399
Comptes d'épargne	12 365	14 136
Total	157 646	141 535

(2) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2013	2012
Comptes à terme non affectés (i)	212 398	201 740
Dettes rattachées	5 214	4 193
Comptes affectés (ii)	96 616	65 746
Dettes rattachées	1 616	638
Comptes indisponibles	2 338	2 648
Autres sommes dues (iii)	5 426	5 790
Total	323 608	280 755

(i) Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « Al Baraka Bank Tunisia » et les déposants en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers selon une clé de répartition contractuelle.

Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

Libellé	2013	2012
De 3 à 6 mois	14 760	30 793
De 6 à 9 mois	1 160	1 677
Plus de 9 mois	196 478	169 270
Total	212 398	201 740

(ii) Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

(iii) Ce montant correspond aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
PRG/ lettres de crédit	640	126
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	2 119	1 660
PRG/ chèques impayés et certifiés	1 243	744
Effets financiers en garanties	899	2 448
Autres sommes dues	525	812
Total	5 426	5 790

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste totalise au 31 décembre 2013 un montant de 75 105 KUSD détaillé comme suit :

Libellé	2013	2012
Dépôt ABG (*)	75 082	
Autres Ressources	23	25
Total	75 105	25

(*) Une convention de dépôt subordonné d'investissement sous forme de Mudharaba a été contractée entre la Banque et le groupe ABC le 19 Octobre 2013, pour un montant total de 75 millions de Dollars. Ce dépôt est assimilé à des fonds propres complémentaires conformément à l'article 5 de la circulaire aux Banques N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres passifs » totalise 6 031 KUSD au 31 décembre 2013 et s'analyse comme suit :

Libellé	2013	2012
Comptes d'attente et de régularisation	1 093	1 529
Charges à payer	1 095	754
Provisions pour risques et charges	282	87
Intérêts à liquider (i)	98	138
Fournisseur à payer	116	1
Etat et organismes sociaux	1 551	869
Dettes envers le personnel	1 638	1 374
Autres passifs	159	113
Total	6 032	4 865

(i) Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes à la Shari'a Islamique et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

Note 12 – Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	2013	2012
Capital	50 000	50 000
Réserves (1)	38 766	40 277
Résultat reporté	620	-2 784
Résultat de la période	6 563	5 123
Situation nette	95 949	92 616

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2013	2012
Réserves pour risques bancaires généraux	28 091	31 803
Réserve légale	5 000	5 000
Fonds social	2 435	2 115
Réserves de réinvestissement	3 240	1 359
Total	38 766	40 277

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Capitaux propres	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Résultat reporté	Réstat de l'exercice	Total
Total 2012	50 000	5 000	31 803	2 115	1 359	-1 809	5 241	93 709
Modifications comptables						-975	-118	-1 093
Total 2012 après modifications comptables	50 000	5 000	31 803	2 115	1 359	-2 784	5 123	92 616
Affectation du résultat 2012							-5 241	
Dividendes distribuées							-3 000	-3 000
Dons pour œuvres fonds social							-220	-220
Autres réserves					1 881		-1 881	
Résultat reporté			-2 609			2 429	180	
Fonds social				320			-320	
Modification comptable			-1 103			975	118	-10
Total	50 000	5 000	28 091	2 435	3 240	620	0	89 386
Résultat de la période							6 563	6 563
Soldes au 31/12/2013	50 000	5 000	28 091	2 435	3 240	620	6 563	95 949

Note 13 – Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2013	2012
Mourabaha	47 297	33 724
Vente à tempérament	23 300	62 065
Total	70 597	95 789

Note 14 – Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2013 comme suit :

Libellé	2013	2012
Garanties reçues de la clientèle	218 806	89 918
Cautions reçues de l'Etat	89 061	144 174
Cautions reçues des Banques installées à l'étranger	14 216	58 023
Total	322 083	292 115

Note 15 – Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2013	2012
Certificats de leasing	9 067	7 950
Mourabaha in commodities	1 672	2 111
Mourabaha	4 226	5 402
Vente à tempérament	5 502	5 078
Leasing	1 694	628
Autres	2	4
Total	22 163	21 173

Note 16 – Commissions (en produits)

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2013 à 4 207 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2013	2012
Commissions d'étude, de gestion et d'engagement	869	1 210
Commissions sur opérations effets et chèques	346	288
Commissions sur opérations de virement	686	591
Commissions sur opérations de caisse	247	271
Commissions sur les opérations monétiques	1 067	966
Commissions de tenue de comptes	234	202
Commissions sur opérations de commerce extérieur	648	622
Autres commissions	110	92
Total	4 207	4 242

Note 17 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

Libellé	2013	2012
Résultat de change (1)	860	534
Résultat sur titres de placement (2)	2 469	1 798
Total	3 329	2 332

(1) Le résultat de change s'analyse comme suit :

Libellé	2013	2012
Gains de change	861	534
Pertes de change		0
Total	860	534

(2) Le résultat sur titres de placement s'analyse comme suit :

Libellé	2013	2012
Profits sur investment deposits	2 453	1 861
Dotations aux provisions sur Titres de placement		-70
Reprises de provisions sur Titres de placement	16	7
Total	2 469	1 798

Note 18 – Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

Libellé	2013	2012
BEST Lease	422	161
Monétique Tunisie	4	7
P.A.E de Bizerte	29	31
F.I.T	29	-
KIMIYA	51	
ICF	3	
Total	538	199

Note 19 – Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

Libellé	2013	2012
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	5 412	4 528
Profits aux dépôts affectés	4 340	3 492
Total	9 752	8 020

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la Banque, après déduction des profits réservés, des provisions correspondantes et éventuellement, des pertes suite à la radiation des créances.

Les indicateurs des profits servis aux comptes de dépôts non affectés et aux comptes d'épargne, issues de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la Banque, se présentent comme suit :

		2013	2012
TND	Comptes d'épargne	2,310%	2,140%
	Dépôts participatifs non affectés	3,24%	3,002%
USD	Comptes d'épargne	1,860%	0,440%
	Dépôts participatifs non affectés	2,600%	0,610%
EUR	Comptes d'épargne	0,650%	0,550%
	Dépôts participatifs non affectés	0,910%	0,760%

Note 20 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2013	2012
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	-2 621	-4 184
Dotations aux provisions sur DAB et risque juridique	-199	-87
Reprises de provisions	4 410	328
Pertes sur opérations avec la clientèle	-3 313	-15
Total	-1 723	-3 958

Note 21– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2013	2012
Dotations et reprises aux provisions	2 191	24
Perte sur titres	-1 849	-
Total	342	24

Note 22 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

Libellé	2013	2012
Frais postaux et de télécommunication	357	387
Services extérieurs	134	146
Entretiens et réparations	519	462
Publicités et relations publiques	20	81
Honoraires	250	350
Frais de bureau et d'administration	114	152
Impôts et taxes	87	83
Loyer ATM	6	6
Prime d'assurance	98	53
Frais de comité et de conseil	265	217
Frais de mission et de réception	116	99
Autres charges	379	255
Total	2 345	2 291

Note 23 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Libellé	2013	2012
Autres pertes ordinaires	-60	-9
Autres gains ordinaires	66	139
Total	6	130

Note 24 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	2013	2012
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (note 1)	68 971	12 274
Dépôts chez les établissements bancaires	8 477	13 058
Banque Centrale et CCP (Passif)	-17	-1 935
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-80 155	-84 281
Total	-2 724	-60 884

Note 24 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle

La répartition des actifs et passifs de la Banque arrêtés au 31 décembre 2013, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois <Durée< 6 mois	6 mois <Durée< 1 an	1 an <Durée< 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	68 971	-	-	-	-	68 971
Créances sur les établissements bancaires et financiers	90 150	19 885	39 213	10 522	8 659	168 429
Créances sur la clientèle	18 859	31 163	34 031	31 187	159 200	274 440
Portefeuille titres commercial	113 236	59 727	40 239	1 000	2 500	216 702
Portefeuille d'investissement	-	-	-	-	15 129	15 129
Valeurs immobilisées	-	-	-	-	10 778	10 778
Autres actifs	-	-	-	-	5 499	5 499
TOTAL ACTIFS	291 216	110 775	113 483	42 709	201 765	759 948
PASSIFS						
Banque centrale et CCP	17	-	-	-	-	17
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	87 047	1 984	-	4	12 556	101 591
Dépôts et avoirs de la clientèle	195 225	14 888	57 526	212 902	713	481 254
Emprunts et ressources spéciales	-	-	-	-	75 105	75 105
Autres passifs	6 032	-	-	-	-	6 032
TOTAL PASSIFS	288 321	16 872	57 526	212 906	88 374	663 999
CAPITAUX PROPRES						
Capital	-	-	-	-	50 000	50 000
Réserves	-	-	-	-	38 766	38 766
Effets de modification comptables	-	-	-	-	-	-
Résultat reporté	-	-	-	-	620	620
Résultat de la période	6 563	-	-	-	-	6 563
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 563	-	-	-	89 386	95 949
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	294 884	16 872	57 526	212 906	177 760	759 948

Note 25 – Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « **Al Baraka Bank Tunisia** » se présentent au 31/12/2013 comme suit :

(a) Sociétés appartenant au groupe ABG :

Parties liées	Pays
AlbarakaBanking Group (Actionnaire majoritaire)	Bahrain
AlbarakaIslamic Bank	Bahrain
Al Baraka Turk Participation Bank	Turquie
Banque Al Baraka Egypte	Egypte
Banque Al Baraka Lebanon	Liban
Banque Albaraka Algérie	Algérie
Jordan Islamicbank	Jordanie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées appartenant au groupe ABG au cours de l'exercice 2013 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées				Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées	
	Eng		Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Dépôt subordonné	Commissions	Profits	Commissions	Profits encourus
	Bilan	Hors bilan								
AlbarakaTurk Participation Bank	62 098						8	1 355	8	
Jordan Islamicbank				1 802						
AlbarakaEgypt		1		3 953	1 516				42	
Al Baraka Islamic Bank	142 500			3 004				2 255	6	
Banque Al Baraka Lebanon	2 759							86		
Al Baraka Banking Group			162			75 000				82
Albaraka Algérie							452			
Total	207 357	1	162	8 759	1 516	75 000	460	3 696	56	82

(a) Sociétés appartenant au groupe DALLAH AL BARAKA :

Parties liées	Pays
Arab Leasing International Finance	Arabie Saoudite
Alif Trading Company Limited	France
Attawfik Investments	Arabie Saoudite
Ste. Dallah Al Baraka Holding	Arabie Saoudite
Algerian Saudi Leasing (ASL)	Arabie Saoudite
Al Baraka Immobilière	Tunisie
S.P.L.T	Tunisie
BEST LEASE	Tunisie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les autres parties liées au cours de l'exercice 2013 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng. Bilan	Eng. Hors bilan	Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Commissions	Profits/Fin	Rémunérations des dépôts non affectés
Société BEST LEASE	35 968		211			44	3 589	
Arab Leasing International Finance (ALIF)	293		34	2 209	877	1	66	244
Attawfik investment	2 542						400	
Alif Trading Compagny Limited		106	282			8		
Dallah Al Baraka			29					
Ste. Dallah Al Baraka Holding			1 307		1			
Algerian Saudi Leasing(ASL)			252	2 216	1 419			244
Al Baraka Immobilière	2 140	268	11		1 153	51	165	
S.P.L.T	1 282		131		3 439	4		
Total	42 225	374	2 257	4 425	6 889	108	4 220	488



**RAPPORT
CHARAIÏQUE**

التقرير الشرعي عن نشاط بنك البركة بتونس

30 ربيع الأول 1435

31/01/2014

السنة المالية 2013

سعادة الأستاذ عبد الله الصباحي الموقر
رئيس الجمعية العمومية و رئيس مجلس الإدارة لبنك البركة بتونس
حضرة السيد المدير العام
حضرات السادة أعضاء الجمعية العمومية المحترمين

السلام عليكم و رحمة الله و بركاته. أما بعد
فانه يسعدني أن اعرض عليكم التقرير الشرعي لنشاط مؤسستكم عن السنة المالية 2013-
بنيت تقريري هذا على التقارير التالية:
1. التقارير التي قدمها فريق المراجعة و التدقيق لمجموعة البركة.
2. على تقرير نشاط البنك و القوائم المالية للعام المختوم 31/12/2013

بسم الله الرحمن الرحيم
واللهم صل على و سلم
علي سيدنا محمد
و على آله و صحبه

◀ **أولاً:** توالى الاستشارات الشرعية تبعا لما يعترض القائمين على النشاط من مشاكل يرغبون في التأكد من الحكم الشرعي فيها. كما تمت مراجعة بعض العقود لتحسينها. ثم أن كل القرارات التي اتخذت تم عرضها على الهيئة الشرعية في اجتماعاتها الدورية، و تمت الموافقة عليها بالإجماع.

مما يطمئن مجموعة البركة، إن بنك البركة بتونس متميز في التزامه.

◀ **ثانياً:** كما تلاحظون في القوائم المالية، فقد تم تجنب الواردات المحرمة تبعا لما تم لفت نظر المؤسسة له في التقارير السابقة. وهو أمر ايجابي.

◀ **ثالثاً:** لاحظت أن حساب التوفير ص 18 انخفض من 14136 عام 2012 إلى 12365 عام 2013 وهو ما يقارب نسبة 12%. و أرجو أن تدرس الأسباب و تتخذ الإجراءات حتى يكون هذا الحساب ناميا مع الأيام.

◀ **رابعاً:** ورد في ص * 22 التعليق على أن ذلك تم تبعا لقرار الهيئة الشرعية. و هذا القرار تم في السنوات الماضية فالأولى أن لا يسجل هذا التعليق. فإن إشارات البنك إذا قبلوا القرار فإن الأولى أن يكون تطبيقه مستقبلا مسندا لهم لاعتناعهم به.

◀ **خامساً:** بلغ مجموع فوائد للتصفية 98 ألف دولار. و أقترح حسب السنة الجاري بها العمل في البنك، أن يتقاسم هذا المبلغ النفع العام الذي ضبطت وجوه الصرف فيه بقرار الهيئة الشرعية، و الشطر الآخر لصندوق الكتائب.

ختاما أعبر عن ابتهاجي بالنواحي الايجابية الواضحة رافعا ابتهاجلي إلى الله تعالى العلي القدير أن يسعدكم و إشارات البنك بعونه و لطفه و بمتتابع توفيقه و مطرد النجاح. و أن يتقبلنا جميعا بعفوه و رضوانه.

محمد المختار السلامي

رئيس الهيئة الشرعية لبنك البركة تونس




و أريد تسجيل الظاهرة من أن الفحص المعمق لفريق المراجعة و التدقيق لم يلاحظ أي تجاوز أو خلل في نشاط البنك من الناحية الشرعية، و اقتضت توجيهاتهم على بعض النواحي الإدارية، و هو ما يوجب شكر إدارات البنك لحرصهم على الالتزام بما تتابع لهم من التوجيهات الشرعية.

كما انوه بالنتائج الايجابية التي حققها البنك، رغم الأوضاع الاقتصادية الصعبة العالمية، و التحول في الجمهورية التونسية الذي صحبه كثير من الازدواج و المشاكل الاقتصادية و الاجتماعية. فشكرا للسيد المدير العام و لأسرة الموظفين العاملين في البنك. و أرجو من السيد المدير العام أن يبلغهم هذا التقدير و الثناء، ليواصلوا نشاطهم على هذا النحو من المسؤولية و التفاني و الالتزام.

و أريد أن أسجل في تقريرتي هذه السنة، ابتهاجي بتحول البنك إلى بنك مقيم، مما يفتح له آفاق النشاط على نفس المستوى الذي تتمتع به البنوك التونسية المقيمة. أتذكر و قد واكبت منذ تأسيسه، بما سعينا إليه، لافتين نظر أصحاب القرار، طيلة المدة الماضية، لتمكين البنك المستعد للإسهام في الاقتصاد التونسي بصفة أوسع و أفضل، على النحو الذي يعود على تونس و على المؤسسة بالخير. فشكرا لهم على قرارهم الجيد، الذي يحمل أسرة البنك مسؤولية إبراز نتائج هذا القرار.

و قد برزت النتائج الأولى بما راعته المجموعة للوضع الجديد، إذ وفرت خمسة و سبعين مليون دولار وديعة استثمارية دعما لمركز البنك في السوق المالية و الاقتصادية.

أما فيما يخص تقرير نشاط البنك و القوائم المالية، فإن صحة ما ورد فيها يبقى محمولا على الذين تولوا إعدادها. و أريد ملاحظة ما يأتي:



*RESOLUTIONS ADOPTEES
PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE*

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'AL BARAKA BANK TUNISIA

Jeudi 8 Mai 2014

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité et à la situation financière de la Banque pour l'année 2013 et des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dits états financiers et donne par conséquent, quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions relevées par le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi N°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit et l'article 71 de la loi 2009-64 du 12 Août 2009 portant promulgation du code de prestation des services financiers aux non résidents et l'article 200 et suivants et l'articles 475 du code des sociétés commerciales

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers d'ouverture de l'exercice en dinars et arrêtés au 01/01/2014 suite à la transformation de l'activité de la Banque de non résidente à résidente conformément à l'agrément délivré par le Ministère des Finances en date du 07/01/2013 et la décision du Conseil d'Administration du 16/08/2013 approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2013, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve les dits états.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte du rapport du Comité Charaïque sur l'activité de la Banque de l'exercice 2013 adressé aux membres du conseil par son président Cheikh Mohamed Mokhtar Sallami. Elle a exprimé ses remerciements et ses considérations envers tous les membres de ce comité pour les efforts déployés dans l'assistance du personnel de la Banque en la matière.

L'Assemblée enregistre avec satisfaction la conformité des opérations de la Banque aux règles et principes de la Charia.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net pour l'exercice 2013 de 10.772.558 TND (soit l'équivalent de 6 563 430 USD sur la base du cours de change du jour au 31/12/2013) comme suit :

• Dividendes aux actionnaires	(3 000 000 USD)	:	4 923 900	TND
• Fonds Social	(400 000 USD)	:	656 520	TND
• Autres allocations sociales	(350 000 USD)	:	574 455	TND
• Réserve pour réinvestissement exonéré	(1 462 000 USD)	:	2 400 000	TND
• Résultats reportés	(1 351 430 USD)	:	2 217 683	TND

L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration la fixation de la date de distribution des dividendes aux actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Sur suggestions du Comité Charaïque, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé d'affecter à part égale les revenus provenant des intérêts et pénalités de retards et entre le fonds destiné aux aides des écoles coraniques et l'intérêt public « Nafaa El AAm Account » de 97 733 USD (l'équivalent de 160 409 TND sur la base du cours de change du 31 Décembre 2013).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur de copies et du contenu de ces résolutions à l'effet d'accomplir les formalités de dépôts et les publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.